Valeur foncière minière et dépenses municipales : une analyse comparative de premier niveau

Samuel Bédard, chercheur
Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)
samuelbedard@irec.quebec

À propos de l'IRÉC

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) est un organisme scientifique indépendant voué à l'enrichissement du débat public par la production de recherches rigoureuses et par la conduite d'activités d'animation et de formation favorisant le développement des compétences dans le domaine économique.

L'IRÉC s'intéresse à l'ensemble de l'économie et mène des travaux destinés à contribuer à la construction du bien commun. Ses approches visent à renouveler le modèle québécois par la promotion d'alternatives crédibles. Les enjeux de la transition écologique de l'économie retiennent tout particulièrement son attention.

Remarques préliminaires

Dans un contexte de valorisation des ressources minières et de développement accéléré des projets industriels, l'organisme Mères au front de Val-d'Or a confié à l'IRÉC un mandat de recherche exploratoire.

Ce dernier consistait à établir un cadre d'analyse permettant de chiffrer grossièrement les coûts qu'occasionne à la Ville de Val-d'Or ce secteur d'activité plus typiquement reconnu pour ses bénéfices et retombées sur l'emploi et la vitalité économique régionale [1].

Sommaire

Faits saillants de l'étude.....5
Contexte et méthodologie.....6
Volet 1 Analyse comparative nationale.....14
Volet 2 Analyse régionale par études de cas.....22
- La Vallée-de l'Or.....24
- La ceinture de l'amiante.....31
- Lanaudière et les Hautes-Laurentides.....38

Discussion des résultats et implications pour la recherche et les politiques publiques.....44
Notes.....48
Annexe.....53

Faits saillants de l’étude

01 Probante dans la littérature, l’hypothèse d’un transfert des coûts sociaux du développement minier vers les milieux de vie avoisinants est supportée par la présente étude.

Les données à considérer avec prudence indiquent que Val-d’Or n’échappe pas à cette dynamique économique globale. Une association statistique se dessine en effet entre la valorisation des actifs miniers de la municipalité et la progression de ses dépenses de fonctionnement pour la période comprise entre 2008 et 2024.

02 Du fait des limites posées par un cas unique, le périmètre de l’étude a été élargi. Exploratoire, la démarche poursuivie donne la mesure de l’écart séparant les localités minières du reste du Québec en matière de dépenses municipales. Les résultats montrent également que les principaux postes budgétaires sous tensions en régions minières s’avèrent être le transport et l’hygiène du milieu.

L’étude pointe plus largement les directions à prendre pour élaborer un portrait exact de la contribution minière aux dépenses de services et d’infrastructures.

Contexte et méthodologie



Contexte et méthodologie

Dans la continuité des travaux de l'IRÉC, la présente étude est comparative et comprend deux volets.

Le premier se situe à l'échelle nationale et compare les données disponibles pour l'ensemble des municipalités québécoises. Davantage régional, le second volet examine de manière plus approfondie trois cas de figure, soit la Vallée-de-l'Or, la ceinture de l'amiante ainsi que la région de Lanaudière et des Hautes-Laurentides. Ces trois bassins miniers aux trajectoires économiques contrastées sont représentatifs de la diversité des tendances et situations minières existantes.

Contexte et méthodologie (suite)

Essentiellement qualitative, la littérature scientifique révèle que des coûts sociaux du développement minier sont supportés par les milieux de vie avoisinant les sites industriels de production, de traitement et de transport des ressources [2].

Si des effets économiques indésirables sont souvent évoqués, peu de travaux arrivent en revanche à chiffrer leur ampleur, à l'exception d'une récente étude australienne [3]. Ces effets indésirables vont des perturbations environnementales et de santé, à la saturation des services publics en passant par le développement erratique et inégal des territoires.

Contexte et méthodologie (suite)

L’étude du cas australien, où la fiscalité municipale et minière se compare à celle du Québec, montre une hausse des dépenses municipales par habitant équivalente à 0,289 %, pour chaque tranche d’augmentation de 10 % du nombre d’évaluations minières sur son territoire.

Sans reproduire intégralement la méthodologie australienne, la présente étude s’inspire de ses aspects les plus novateurs, en examinant l’association statistique entre la valeur foncière minière et les dépenses de fonctionnement municipales.

Le premier de ces indicateurs reflète l’intensité du développement minier se déroulant dans la zone d’influence d’une municipalité [4], alors que le second est un condensé des charges fiscales supportées par les collectivités.

L’évaluation foncière minière

Utilisées comme variable explicative, les données statistiques sur l’évaluation foncière que collige annuellement le Gouvernement du Québec sont ventilées par types d’utilisation, incluant l’exploitation minière. En comparaison des mines actives, les valeurs imposables minières (VIM) ont l’avantage de capter un plus large spectre d’activités et d’infrastructures, en plus de couvrir l’ensemble des phases du cycle de vie d’un projet minier, qui s’étendent de l’exploration à la restauration de sites [5].

Toutefois, la catégorie d’utilisation *85 – Exploitation minière* inclut également les carrières rocheuses, faisant, par exemple, de Laval une municipalité minière de premier plan. Une fois contrôlée cette distorsion, les données disponibles pour la sous-catégorie « bâtiments miniers » [6] (ou VIBM) sont celles se révélant les plus conformes à la réalité.

L’évaluation foncière minière (suite)

La **Figure 1** classe les douze plus importantes municipalités (“top 12”) en termes de VIBM pour l’année 2026. Celles-ci sont réparties dans les trois principales régions minières et concentrent à elles seules près de 90% de la valeur foncière minière du Québec.

De façon complémentaire, la **Figure 2** compare l’indice des prix miniers mondiaux, et l’évolution de la VIBM d’un pôle minier majeur comme Val-d’Or, pour la période comprise entre 2014 et 2024. Nous avons montré ailleurs que l’évolution des prix miniers est à la fois un moteur et un reflet de l’intensité du développement minier [7], ce qui conforte le choix de la VIBM comme variable explicative.

Figure 1 : Principales municipalités minières selon la VIBM (2026)

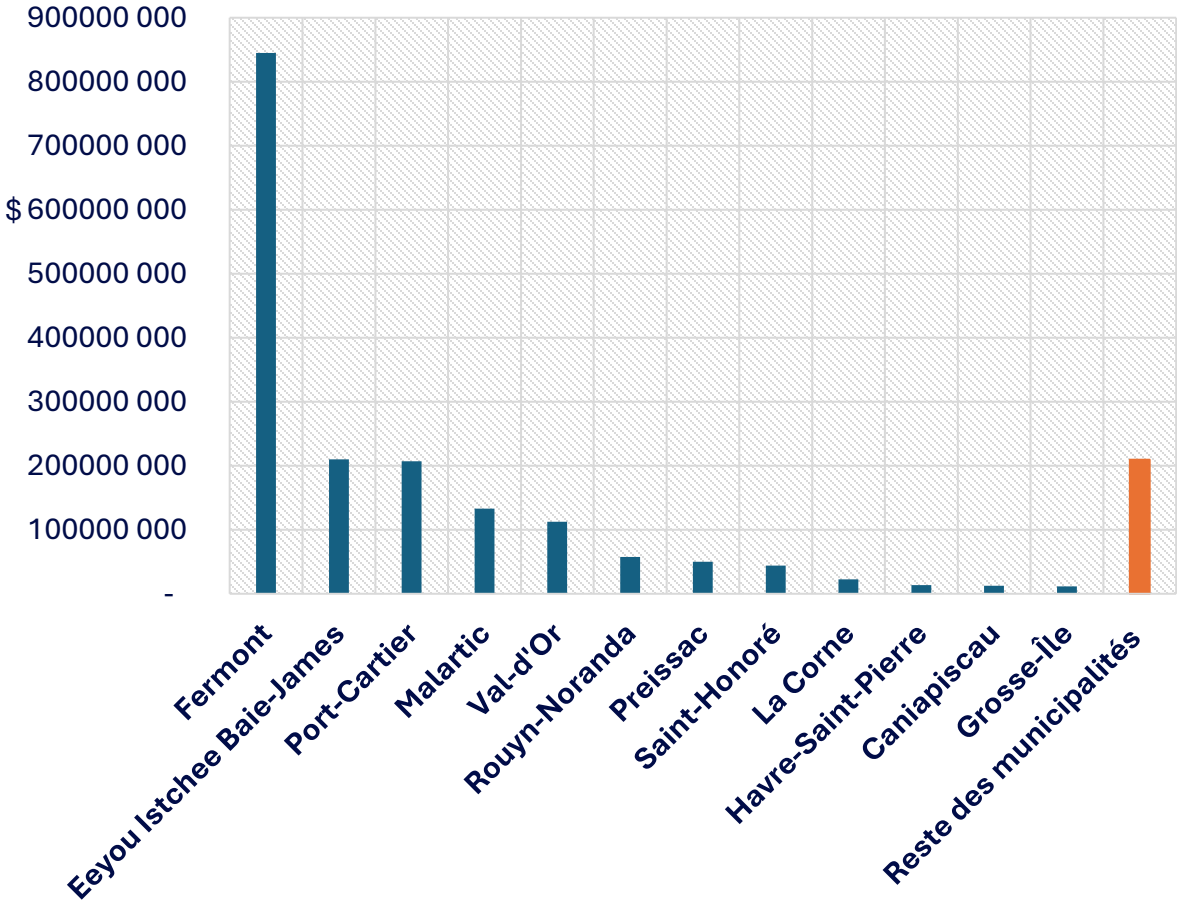

Figure 2 : Évolution de la VIBM (Val-d'Or) et de l'indice global des prix miniers (2008-2024)

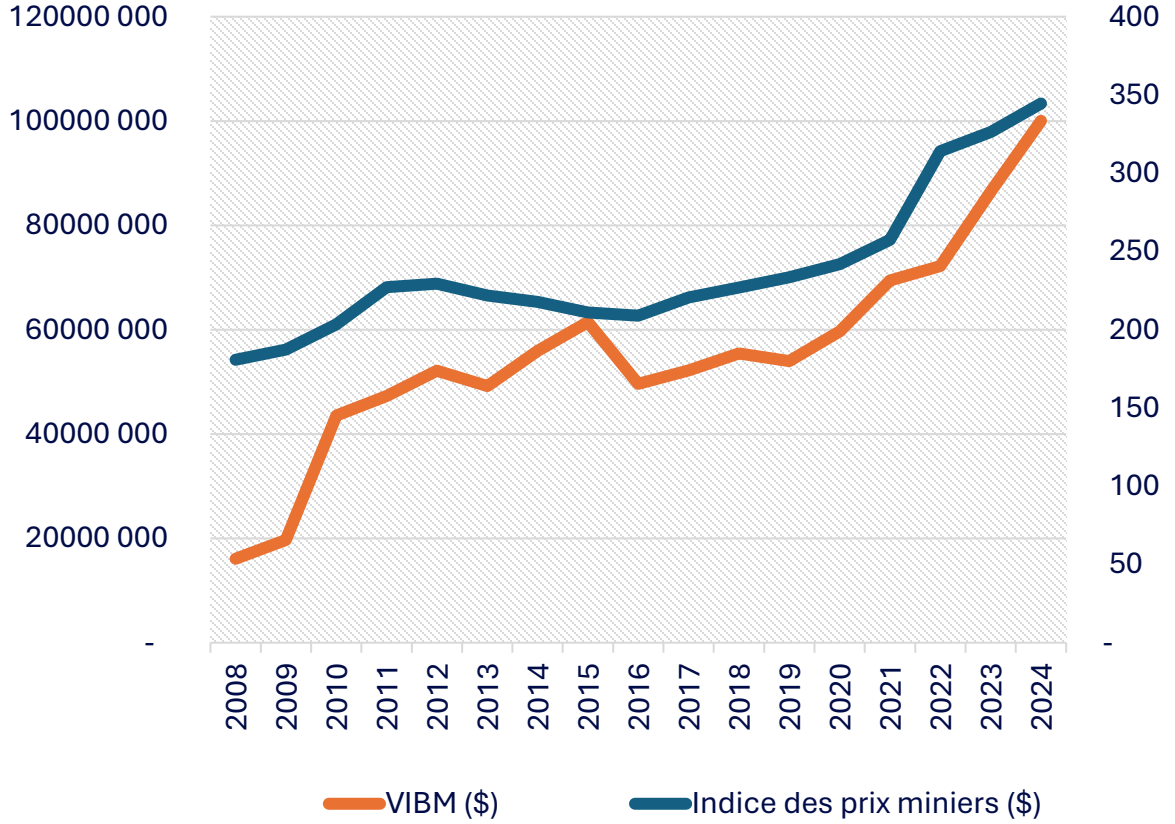

Sources : Gouvernement du Québec (2026) ; Federal Reserve Bank of St. Louis (2026)

Les dépenses de fonctionnement municipale

Utilisées comme variable expliquée, les dépenses de fonctionnement consolidées (aussi appelées « charges ») sont déclarées annuellement par les municipalités dans leurs états financiers. Ces données sont réunies depuis 2014 par le Gouvernement du Québec dans le *Rapport financier des organismes municipaux* et reflètent l'évolution et la répartition dans le temps des postes de dépenses suivants :

> **administration générale • sécurité publique • transport • hygiène du milieu santé et bien-être • aménagement, urbanisme et développement • loisirs et culture • réseau d'électricité [8] • frais de financement**

Sans être exhaustifs, ces postes budgétaires recoupent assez fidèlement l'éventail des coûts sociaux qui figurent dans la littérature spécialisée [9], de même qu'une partie des besoins socio-communautaires reconnus par l'industrie [10].

Volet 1 : Analyse comparative nationale



Analyse comparative nationale

Afin d'atténuer les biais de pondération induits par la capacité disproportionnée d'économies d'échelles dont disposent les très grandes villes, la moyenne pondérée a été retenue comme base de comparaison des dépenses municipales pour ce premier volet de l'étude. Chacune des 1 100 municipalités québécoises s'est ainsi vu accorder un poids proportionnel à sa population.

Dans cette optique, les municipalités centrales de 200 000 habitants et plus ("QC Métro") ont été isolées du top 12, comme de la moyenne québécoise ("reste du Québec"). Il s'agit de Montréal, Québec, Laval, Gatineau et Longueuil. Ce paramétrage courant dans ce type d'analyse vise du même souffle à mieux refléter la localisation périphérique des principales villes minières du Québec.

Analyse comparative nationale (suite)

La **Figure 3** compare la progression des dépenses municipales moyennes (DMM) *per capita* pour la période comprise entre 2014 et 2024.

Bien qu'elle ne tienne pas compte de l'efficacité des montants dépensés, cette mesure exprimée en dollars courants illustre l'évolution des besoins en infrastructures et en services pour un même contribuable.

Figure 3 : Évolution des DMM per capita (2014-2024)

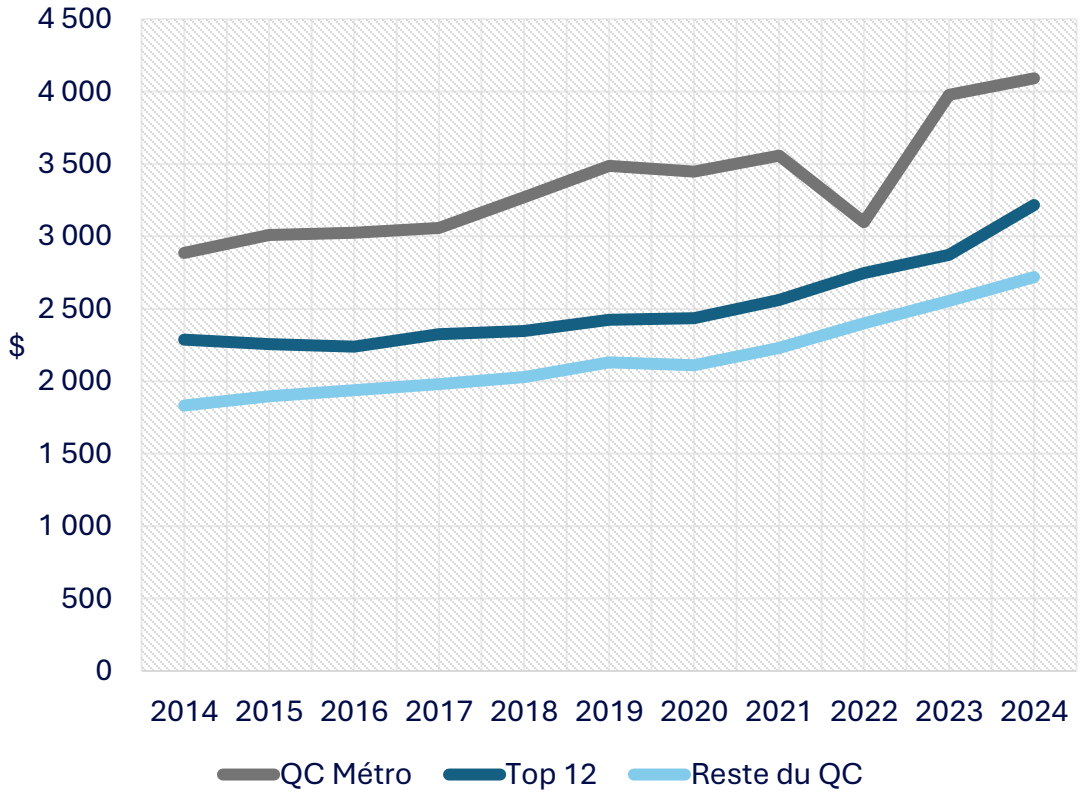

Sources : Données Québec (2026) ; Gouvernement du Québec (2026b)

Analyse comparative nationale (suite)

La **Figure 3** indique que les charges annuelles moyennes des principales municipalités minières sont inférieures à celles des villes de 200 000 habitants et plus, tout en étant supérieures à la moyenne des villes et villages.

Bien que l'écart se soit resserré au cours des dernières années, les dépenses municipales sont demeurées en moyenne 16,5 % plus élevées dans les localités minières, entre 2014 et 2024, que dans le reste du Québec.

Comme l'exprime le **Tableau 1**, cet écart correspond à un montant annuel moyen équivalent à 353 $ par habitant (en dollars courants).

Analyse comparative nationale (suite)

Sans permettre de conclure à l'existence d'une relation causale, cette comparaison indique que sur une période de dix ans, les services municipaux ont coûté plus cher aux localités ayant la VIMB plus élevée.

En 2024, les DMM *per capita* se chiffrent à 3 217 $ dans les 12 principales municipalités minières, comparativement à 2 719 $ pour le reste du Québec.

Tableau 1 : Écarts annuels entre les DMM du top 12 et celles du reste du Québec (2014-2024)

2014	2019	2024	Écart moy. 10 ans
455 $	299 $	498 $	353 $
24,8 %	13,8 %	18,3 %	16,5 %

Sources : Données Québec (2026) ; Gouvernement du Québec (2026b)

Analyse comparative nationale (suite)

De la même façon, la **Figure 4** exprime une relation statistique apparente entre la variation de la VIBM et la progression des DMM des 12 principales municipalités minières du Québec.

Sans qu'ils soient parfaitement synchronisés, les deux indicateurs varient à un rythme qui semble comparable, notamment durant la période allant de 2018 à 2024.

Figure 4 : Évolution des DMM *per capita* du top 12 et de la VIBM (2014-2024)

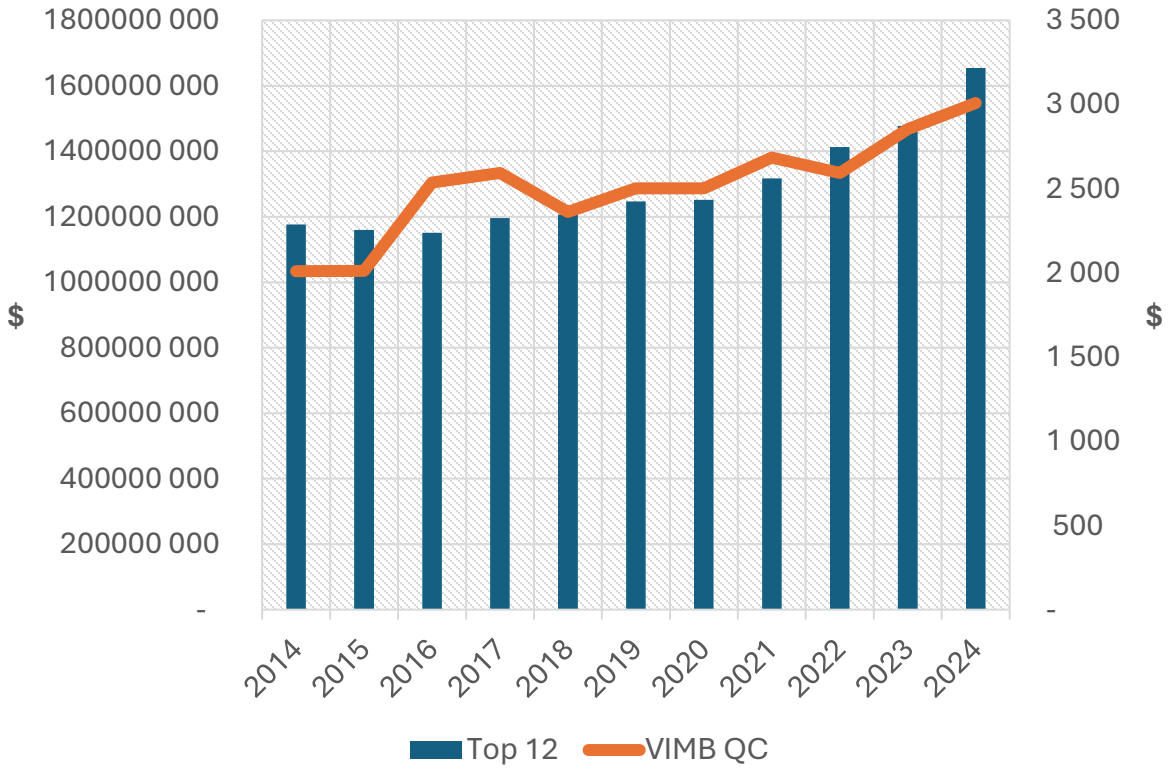

Sources : Données Québec (2026) ; Gouvernement du Québec (2026b)

Analyse comparative nationale (suite)

Comme l'indique le **Tableau 2**, les DMM *per capita* ont effectivement augmenté de 40,6% dans les principales municipalités minières du Québec entre 2014 et 2024. Durant la même période, la VIBM québécoise s'est quant à elle appréciée de 49,7 %.

Tableau 2 : Variations de la DMM *per capita* du top 12 et de la VIMB du Québec (2014-2024)

	2014	2019	2024	Var. 10 ans
Top 12	2 288 $	2 425 $	3 217 $	40,6 %
VIBM QC	1,03 G$	1,29 G$	1,55 G$	49, 7 %

Sources : Données Québec (2026) ; Gouvernement du Québec (2026a) (2026b)

Conclusion du volet 1

Ce premier volet de l'analyse donne la mesure de l'écart qui sépare les localités minières du reste du Québec en termes de dépenses de fonctionnement. Bien qu'inférieurs à ceux des grands centres urbains, les coûts défrayés sur une période de dix ans par les douze principales municipalités minières du Québec ont été supérieurs à la moyenne québécoise.

Bien qu'une pluralité de facteurs, dont l'éloignement, puisse entrer en ligne de compte, les données statistiques analysées indiquent que la valorisation des actifs miniers et l'évolution des charges municipales ont évolué de façon concomitante entre 2014 et 2024. Des régressions mathématiques plus approfondies demeurent toutefois à faire pour pouvoir établir la force du lien de causalité entre ces deux variables.



Volet 2 : Analyse régionale par étude de cas

Analyse régionale par études de cas

L’analyse plus fine des situations régionales s’appuie sur trois cas de figure qui sont représentatifs de l’éventail des dynamiques minières existantes au Québec. Le premier cas (Val-d’Or et Malartic) est celui d’une économie minière mature et florissante, basée sur l’exploitation de l’or. Par contraste, le second cas (Thetford Mines et Val-des-Sources) gravitait anciennement autour de l’amiante et incarne dorénavant la désindustrialisation minière. Enfin, le troisième cas (Saint-Michel-des-Saints) est celui d’un pôle minier émergent, dont le décollage industriel récent coïncide avec la course aux minéraux critiques et stratégiques.

Les données sur les dépenses de fonctionnement de chacune des municipalités minières étudiées sont tirées de leur rapport financier annuel [10]. La composition de chacun des postes budgétaires peut être consultée en annexe.

La Vallée-de-l’Or



Val-d'Or

La **Figure 5** exprime une croissance de la VIBM de Val-d'Or, entre 2008 et 2024. Durant la même période, les DMM *per capita* de la municipalité ont suivi une courbe de progression graphiquement similaire. La concordance des deux variables est particulièrement saillante à partir de l'année 2019, qui coïncide avec l'entrée en production de la mine d'or Lamaque [11]. L'aplanissement des charges de la municipalité, entre 2013 et 2015, devance toutefois de quelques années celle de la VIBM.

Figure 5 : Évolution des DMM *per capita* et de la VIBM (2008-2024)

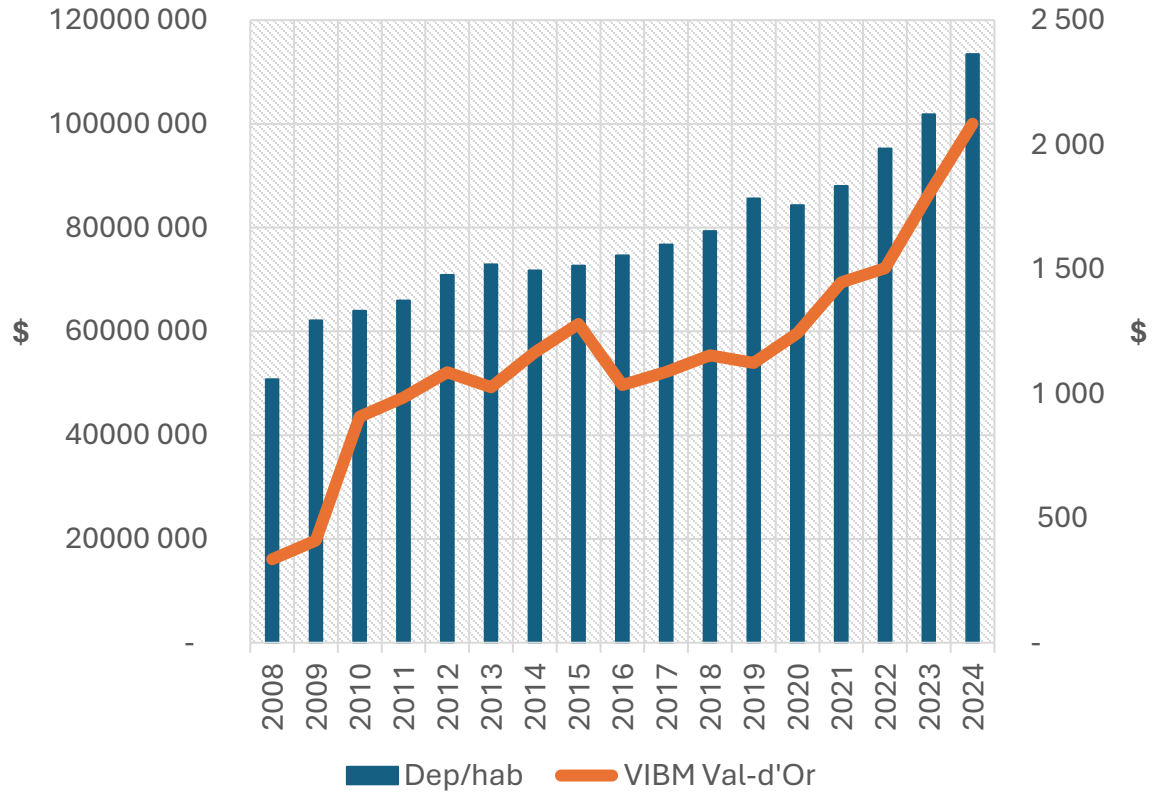

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Val-d'Or

Val-d’Or (suite)

La **Figure 6** et le **Tableau 3** indiquent une relative stabilité dans la composition des principales dépenses de Val-d’Or entre 2008 et 2024. Parmi les principaux coûts supportés annuellement par la municipalité, les loisirs et culture (148,9 %) et l’administration générale (130,2 %) sont ceux ayant ont connus la plus rapide ascension. Leur poids relatif dans le total des DMM demeure cela dit inchangé.

Les coûts les plus volatiles sont ceux déboursés annuellement pour le transport, qui oscillent entre 24 et 28% des charges municipales consolidées. Les données ne permettent toutefois pas d’établir de corrélation claire avec la VIBM.

Val-d'Or (suite)

Figure 6 : Évolution comparée de la VIBM et des principaux postes de dépenses (2008-2024)

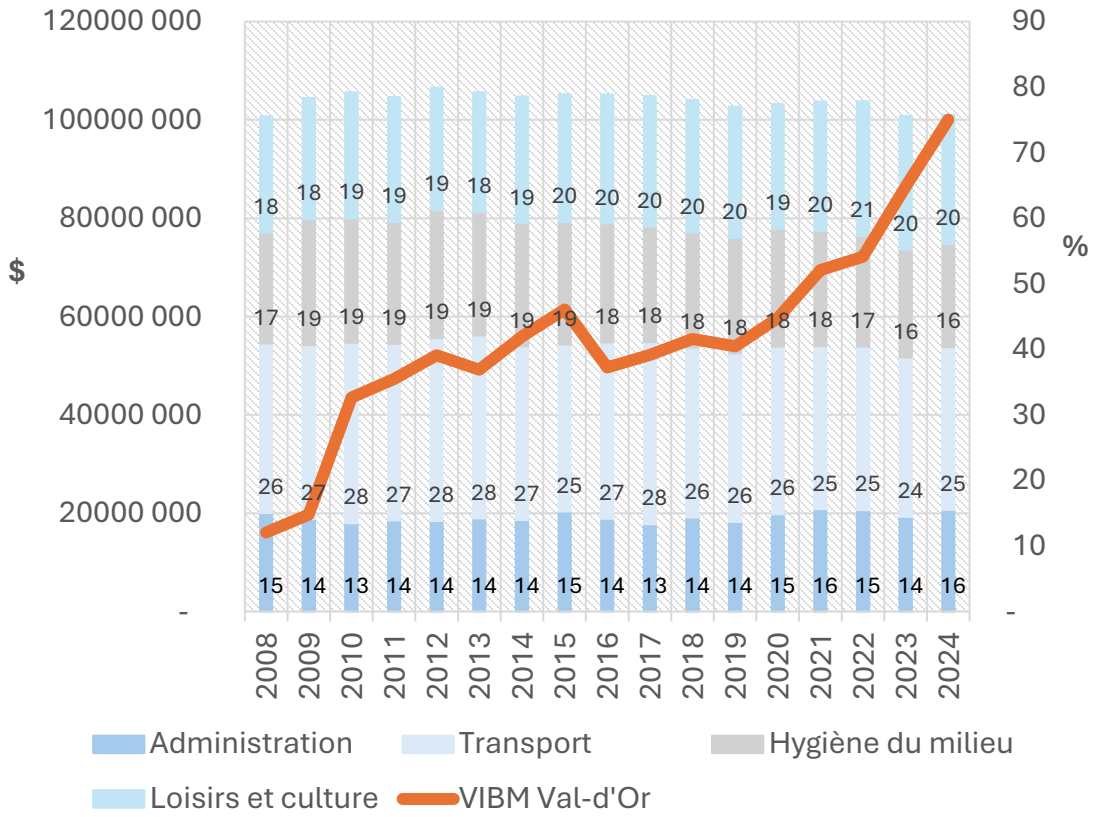

Tableau 3 : Variation des DMM *per capita* (2008-2024)

$ *per capita* / % des charges totales	2008	2016	2024	Var. 16 ans
Administration	159 $	220 $	366 $	130,2 %
	15,1 %	14,1 %	15,1 %	
Sécurité publique	159 $	214 $	324 $	103,8 %
	15,1 %	13,7 %	13,7 %	
Transport	274 $	419 $	587 $	114,2 %
	25,9 %	26,9 %	24,8 %	
Hygiène du milieu	179 $	282 $	372 $	107,8 %
	16,9 %	18,1 %	15,8 %	
Santé et bien-être	5 $	9 $	12 $	140,0 %
	0,5 %	0,6 %	0,5 %	
Aménagement, urbanisme et développement	56 $	60 $	129 $	130,4 %
	5,3 %	3,9 %	5,5 %	
Loisirs et culture	188 $	306 $	466 $	148,9 %
	17,7 %	19,7 %	19,7 %	
Frais de financement	38 $	45 $	106 $	182,5 %
	3,6 %	2,9 %	4,5 %	

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Val-d'Or

Malartic

Suivant l'ouverture, en 2011, de l'immense mine Canadian Malartic, la municipalité a enregistré une hausse rapide et subite de sa valeur foncière minière. La **Figure 7** montre qu'entre 2011 et 2013, la VIBM a bondi de 3 à 80 M$. De façon moins spectaculaire, les DMM *per capita* se sont simultanément appréciées au tournant des années 2010. L'harmonisation apparente des deux variables semble s'être perpétuée ensuite lors des phases subséquentes de fluctuations.

Figure 7 : Évolution des DMM *per capita* et de la VIBM (2008-2024)

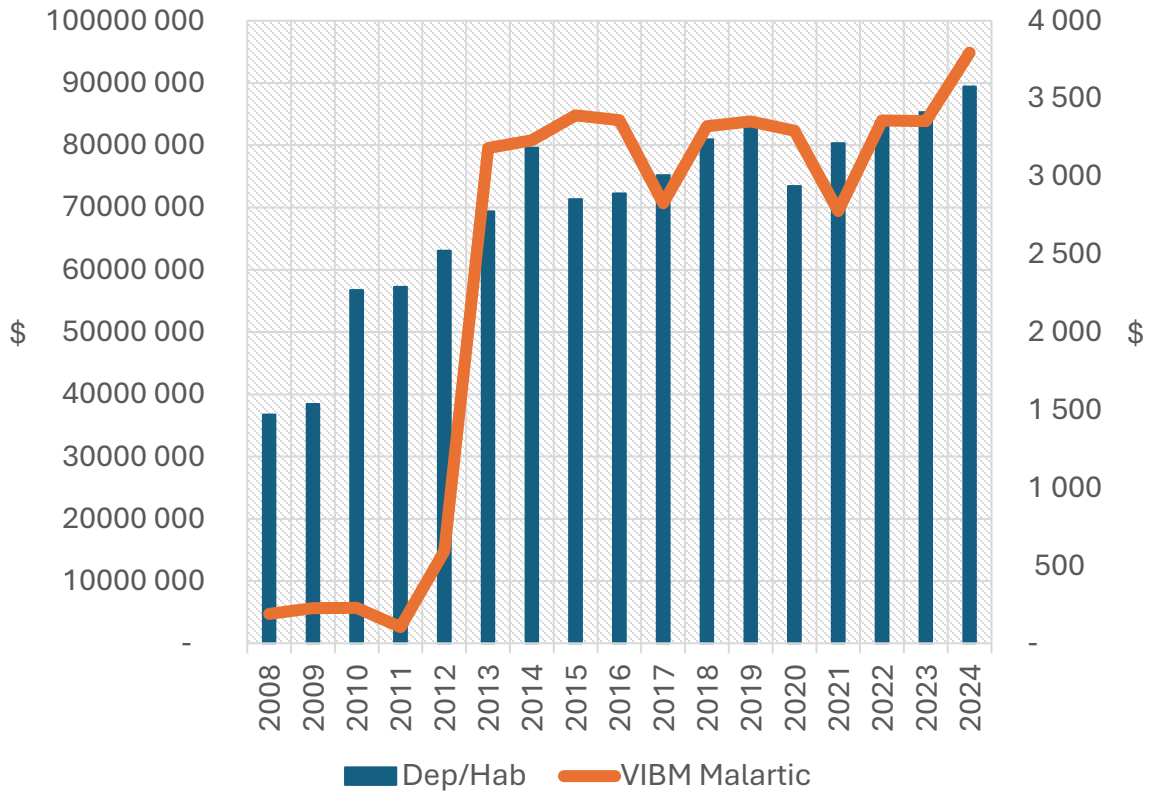

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Malartic

Malartic (suite)

La **Figure 8** et le **Tableau 4** signalent une inversion des deux principaux postes budgétaires de Malartic. En 2008, les dépenses en hygiène du milieu comptaient pour 25,3% des charges totales de la municipalité, comparativement à 12,6% en 2024. Durant la même période, les coûts défrayés pour le transport sont passées de 19,1% du budget à 31,9%. La comparaison avec la VIMB permet de situer l'ouverture de la mine comme point de bascule.

La charge municipale en plus forte augmentation est de loin celle du transport. En 16 ans, son coût en dollar courant a grimpé de 281 $ à 1141 $ par habitant, soit une augmentation de 306,0 %.

Malartic (suite)

Figure 8 : Évolution comparée de la VIBM et des principaux postes de dépenses (2008-2024)

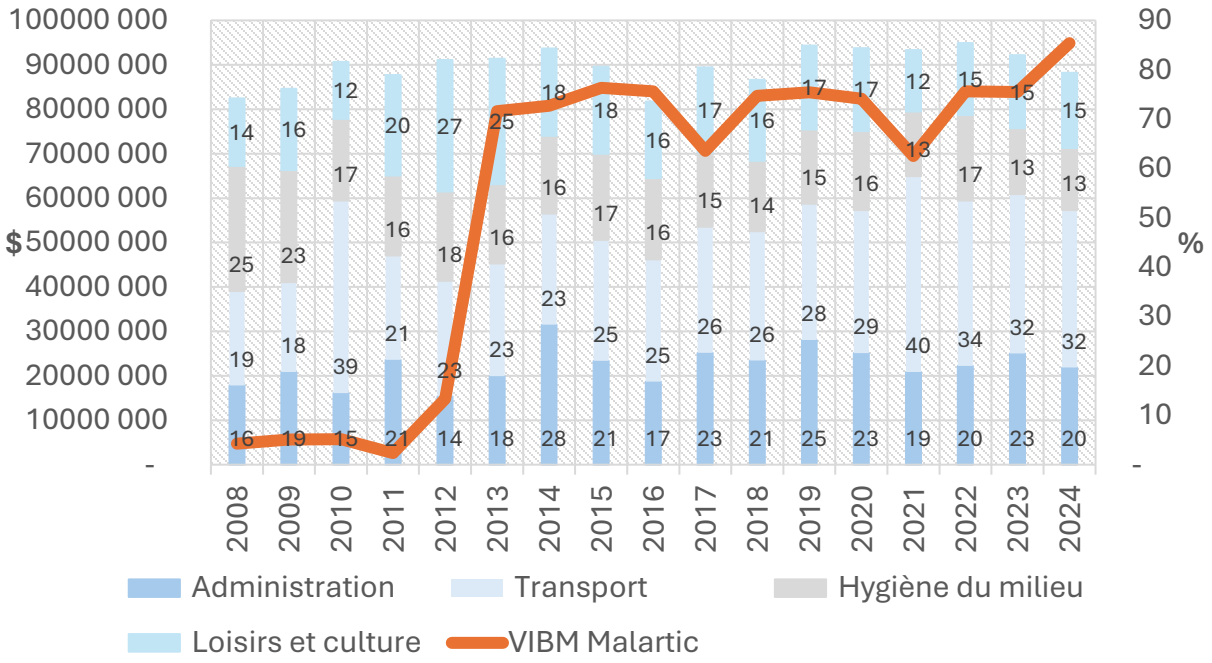

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Malartic

Tableau 4 : Variation des DMM *per capita* (2008-2024)

***$ per capita* / % des charges totales**	**2008**	**2016**	**2024**	**Var. 16 ans**
Administration	236 $	486 $	704 $	66,5 %
	16,1 %	16,8 %	19,7 %	
Sécurité publique	143 $	178 $	230 $	42,0 %
	9,7 %	6,2 %	6,4 %	
Transport	281 $	717 $	1 141 $	306,0 %
	19,1 %	24,8 %	31,9 %	
Hygiène du milieu	372 $	474 $	451 $	21,2 %
	25,3 %	16,4 %	12,6 %	
Santé et bien-être	14 $	18 $	24 $	71,4 %
	0,5 %	0,4 %	0,4 %	
Aménagement, urbanisme et développement	115 $	361 $	262 $	127,8 %
	7,8 %	12,5 %	7,3 %	
Loisirs et culture	201 $	448 $	545 $	171,1 %
	13,7 %	15,5 %	15,2 %	
Frais de financement	137 $	215 $	231 $	68,6%
	9,3 %	7,4 %	6,5 %	



La ceinture de l’amiante

Thetford Mines

Avec la fermeture, en 2008 et 2012, de ses dernières mines d'amiante, la municipalité de Thetford Mines a vu sa VIBM chuter drastiquement. La **Figure 9** indique une légère hausse des dépenses municipales à cette occasion, suivie d'une stagnation provisoire. À partir de 2017 toutefois, les DMM *per capita* se sont mises à augmenter durablement, creusant ainsi le découplage avec la valeur foncière des bâtiments miniers.

Figure 9 : Évolution des DMM *per capita* et de la VIBM (2008-2024)

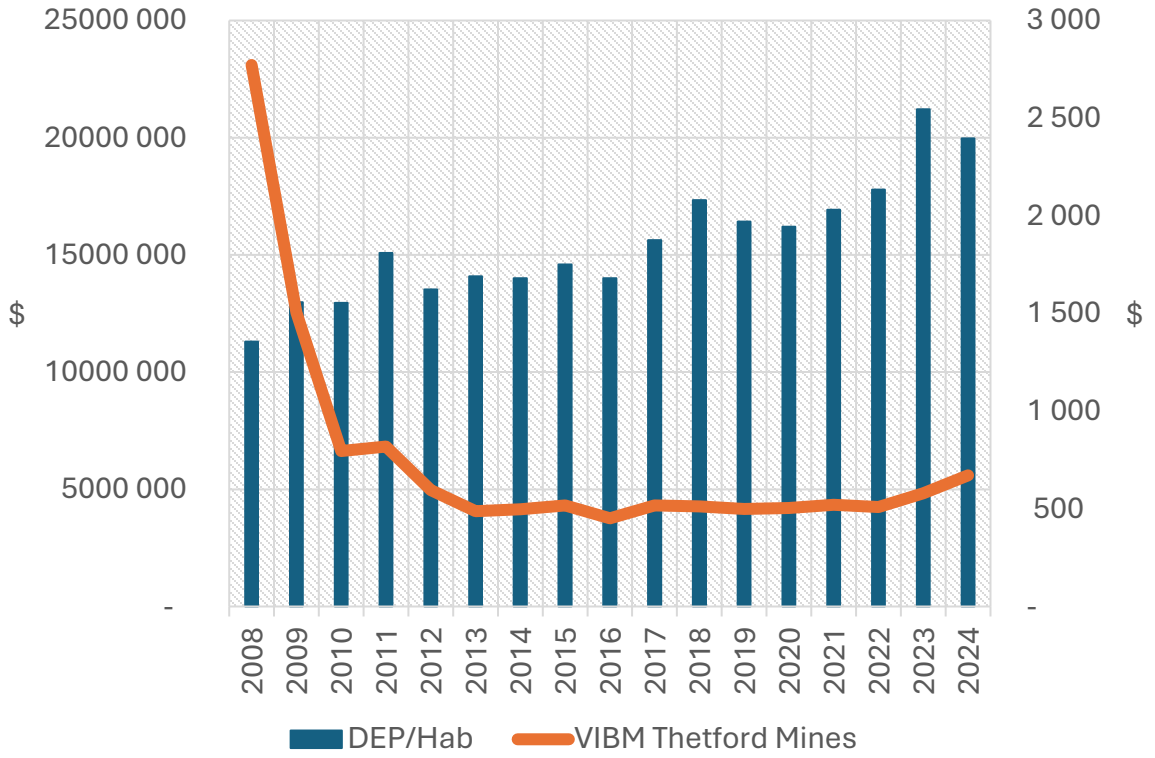

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Thetford Mines

Thetford Mines (suite)

La **Figure 10** et le **Tableau 5** dénotent une relative constance dans la composition des dépenses de fonctionnement de Thetford Mines pour la période comprise entre 2008 et 2024. En 2008, les deux plus importants postes de dépenses de la municipalité étaient le transport suivi de l'hygiène du milieu. En 16 ans, l'hygiène du milieu est celui ayant progressé plus rapidement (112,8%), au point d'atteindre un poids équivalent à celui du transport dans le budget. Ce rattrapage s'observe à partir de 2014, dans les années qui suivent l'effondrement de la VIMB.

Thetford Mines (suite)

Figure 10 : Évolution comparée de la VIBM et des principaux postes de dépenses (2008-2024)

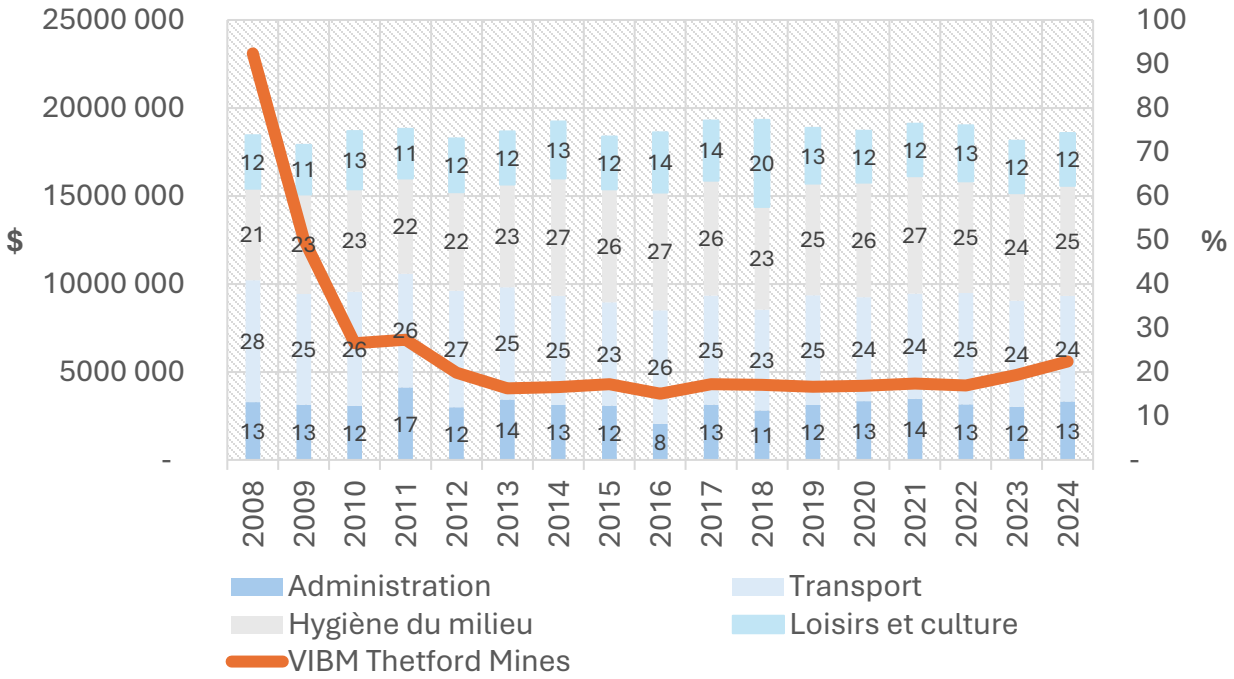

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Thetford Mines

Tableau 5 : Variation des DMM *per capita* (2008-2024)

$ *per capita* / % du budget total	2008	2016	2024	Var. 16 ans
Administration	179 $	138 $	318 $	77,7 %
	13,2 %	8,2 %	13,3 %	
Sécurité publique	205$	259 $	277 $	35,1 %
	15,1 %	15,4 %	11,5 %	
Transport	376 $	434 $	576 $	53,2 %
	27,7 %	25,8 %	24,0 %	
Hygiène du milieu	282 $	449 $	600 $	112,8 %
	20,8 %	26,7 %	25,0 %	
Santé et bien-être	5 $	7 $	22 $	340,0 %
	0,4 %	0,4 %	0,9 %	
Aménagement, urbanisme et développement	81 $	75 $	224 $	177,5 %
	6,0 %	4,5 %	9,3 %	
Loisirs et culture	164 $	230 $	287 $	75,0 %
	12,1 %	13,7 %	12,0 %	
Frais de financement	65 $	89 $	93 $	43,1 %
	4,8 %	5,3 %	3,9 %	

Val-des-Sources

À l'instar de Thetford Mines, Val-des-Sources (anciennement Asbestos) a subi une forte dévalorisation de sa VIBM suivant la fermeture, en 2012, de la mine Jeffrey. Comme on peut le voir sur la **Figure 11**, cette contraction économique coïncide avec un relèvement des DMM *per capita*, qui atteignent un plateau entre 2010 et 2014. À partir de 2019, les dépenses municipales vont ensuite augmenter durablement au moment où la VIBM atteint inversement un plancher.

Figure 11 : Évolution des DMM *per capita* et de la VIBM (2008-2024)

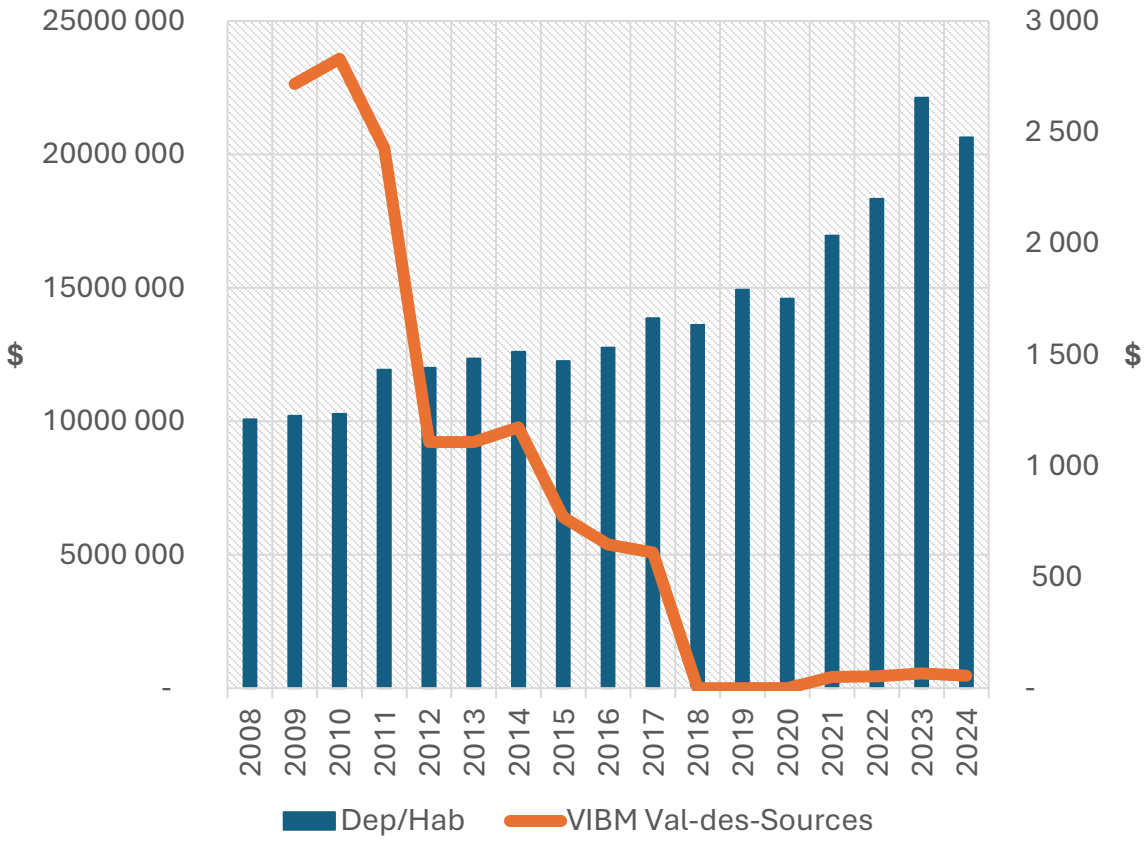

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville de Val-des-Sources

Val-des-Sources (suite)

La **Figure 12** et le **Tableau 6** expriment une légère progression des dépenses de transport, tant *per capita* qu'en proportion des charges municipales totales. En 2008, ce poste budgétaire d'importance représentait 21,7 % des charges totales de la municipalité, comparativement à 24,2 % en 2024.

Au cours de la même période, la part des dépenses en l'hygiène du milieu, qui, en 2008, pesait le plus lourdement sur la fiscalité municipale de Val-des-Sources s'est quant à elle maintenu autour de 27 %. Enfin, l'importance relative des dépenses administratives s'est lentement réduite à partir de l'année 2012, mais sans qu'on l'on puisse établir de liens évidents avec la VIBM.

Val-des-Sources (suite)

Figure 12 : Évolution comparée de la VIBM et des principaux postes de dépenses (2008-2024)

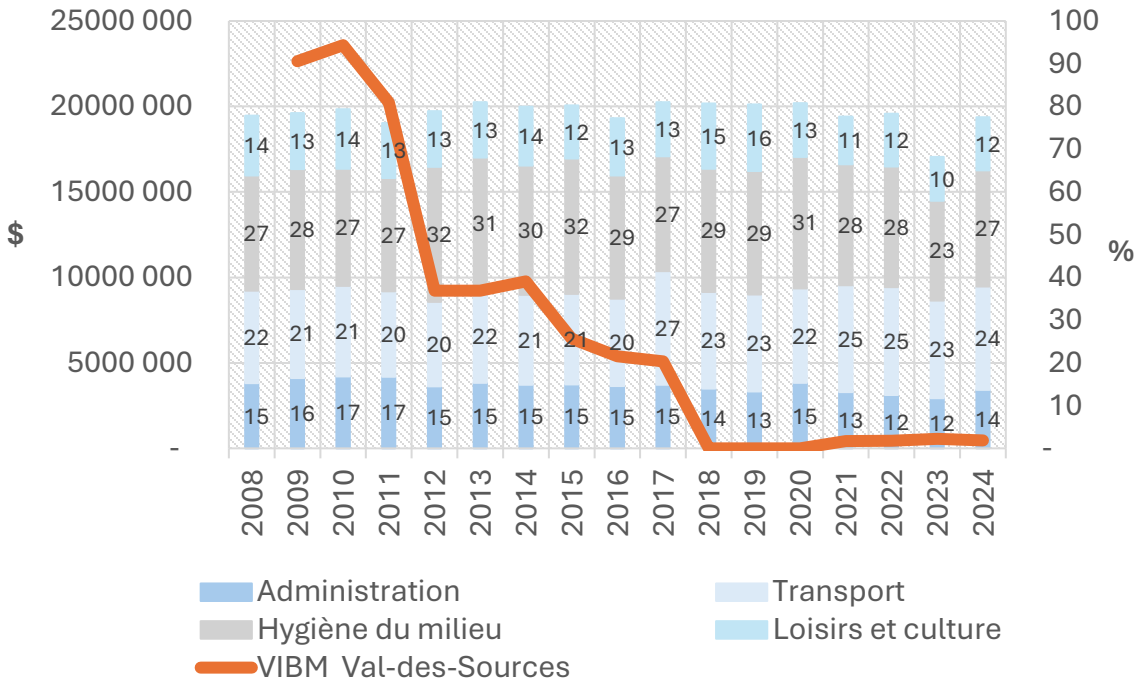

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Ville Val-des-Sources

Tableau 6 : Variation des DMM *per capita* (2008-2024)

$ *per capita* / % du budget total	2008	2016	2024	Var. 16 ans
Administration	185 $	223 $	339 $	83,6 %
	15,3 %	14,0 %	13,7 %	
Sécurité publique	146 $	163 $	195 $	33,4 %
	12,1 %	10,1 %	7,9 %	
Transport	262 $	314 $	598 $	128,6 %
	21,7 %	22,6 %	24,2 %	
Hygiène du milieu	326 $	442 $	673 $	106,4 %
	27,0 %	28,8 %	27,2 %	
Santé et bien-être	15 $	17 $	39 $	163,0 %
	1,2 %	1,1 %	1,6 %	
Aménagement, urbanisme et développement	59 $	130 $	182 $	208,8 %
	4,9 %	6,2 %	7,4 %	
Loisirs et culture	169 $	205 $	308 $	82,1 %
	14,0 %	15,3 %	12,4 %	
Frais de financement	48 $	39 $	183 $	283,9 %
	3,9 %	1,9 %	7,4 %	

Lanaudière et les Hautes-Laurentides



Saint-Michel-des-Saints

Avec les travaux préparatoires réalisés en vue de l'ouverture prochaine de la mine de Nouveau Monde Graphite, la VIBM de la municipalité a progressé par plateaux. Entre 2008 et 2024, les DMM *per capita* de Saint-Michel-des-Saint se sont simultanément accrues, mais en suivant une trajectoire plus linéaire. Des niveaux de dépenses élevés ont également été atteints à quelques années d'intervalle des pics de valorisation minière figurant sur la **Figure 13**.

Figure 13 : Évolution des DMM *per capita* et de la VIBM (2008-2024)

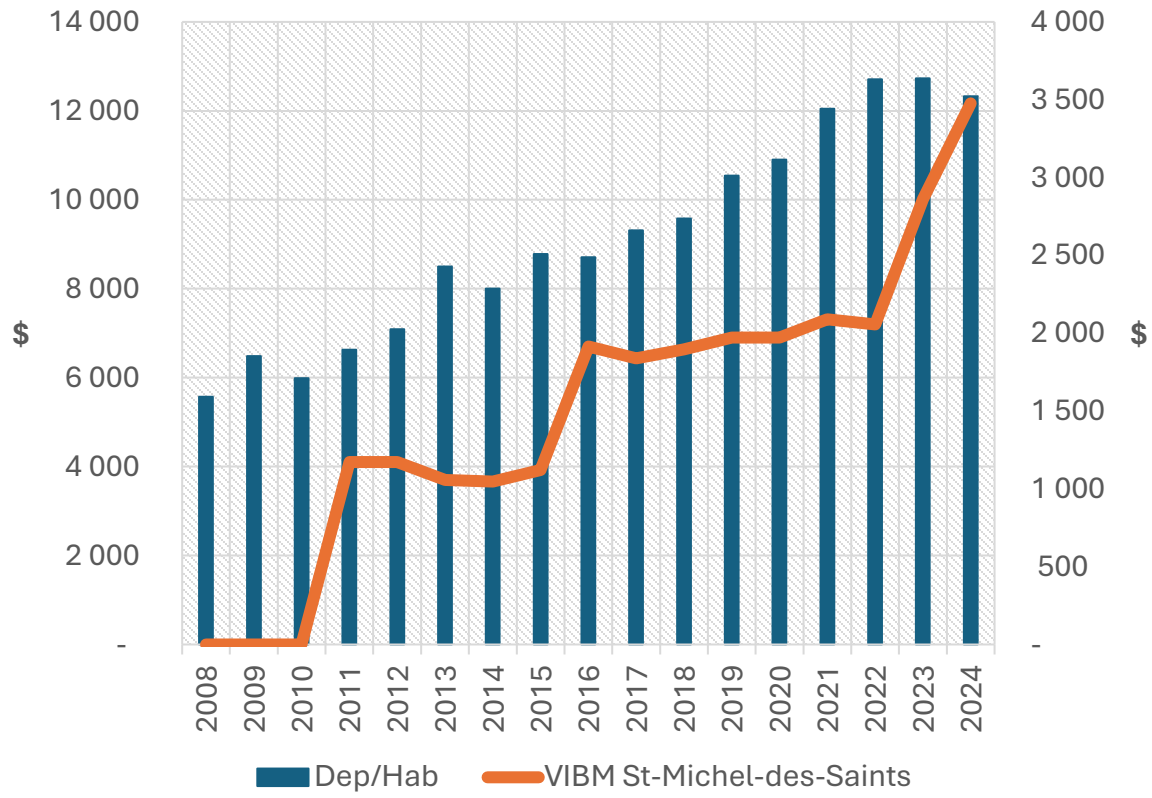

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Municipalité des Saint-Michel-des-Saints

Saint-Michel-des-Saints (suite)

La **Figure 14** et le **Tableau 7** expriment une certaine fluidité dans les dépenses de fonctionnement de Saint-Michel-des-Saints. Sur une période de 16 ans, les deux plus importants postes de dépenses municipales sont néanmoins demeurés le transport suivi de l'hygiène du milieu, qui comptent respectivement pour 32,4 % et 23,2 % de charges totales en 2024.

Le poste budgétaire en plus forte ascension fut de loin celui du transport. Son coût en dollar courant est passé de 444 $ par habitant en 2008, à 1 141 $ en 2024, ce qui représente une augmentation de 157,0 %. Des pics de dépenses de transports et de valorisation minière se chevauchent également dans le temps.

Saint-Michel-des-Saints (suite)

Figure 14 : Évolution comparée de la VIBM et des principaux postes de dépenses

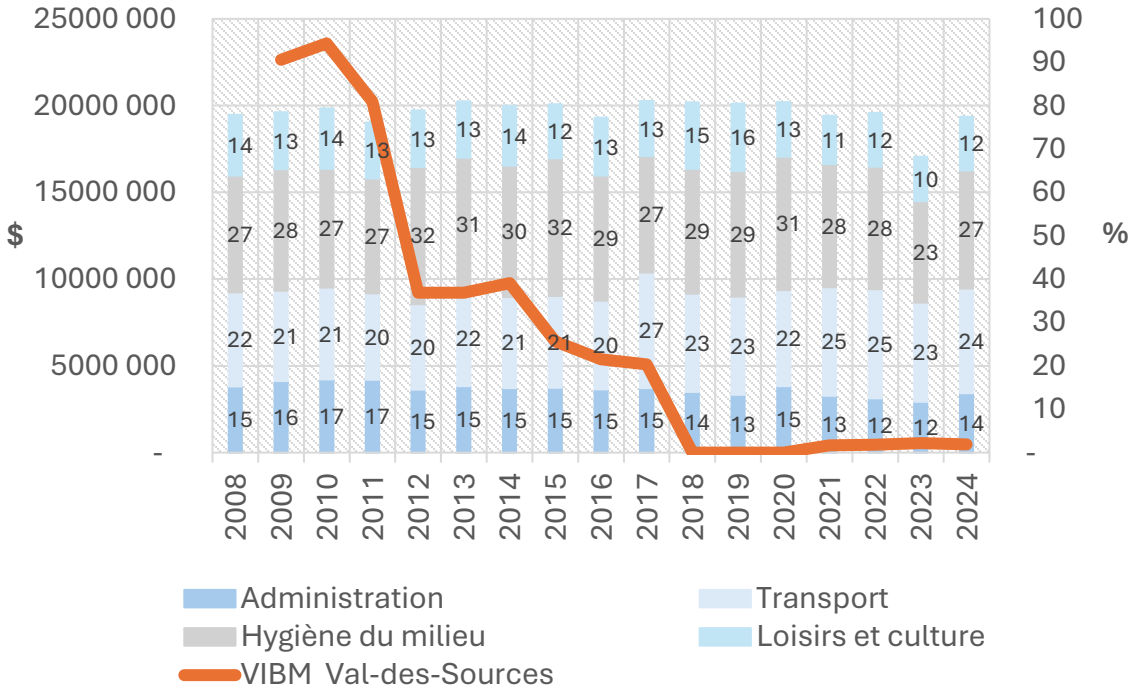

Sources : Gouvernement du Québec (2026a) (2026b) ; Municipalité de Saint-Michel-des-Saints

Tableau 7: Variation des DMM *per capital* (2008-2024)

$ per capita / % du budget total	2008	2016	2024	Var. 16 ans
Administration	227	318	462	103,5 %
	14,3 %	13,8 %	13,1 %	
Sécurité publique	142	285	393	176,8 %
	9 %	11,4 %	11,2 %	
Transport	444 $	791 $	1 141 $	157,0 %
	27,9 %	31,8 %	32,4 %	
Hygiène du milieu	363 $	602 $	816 $	133,1 %
	22,8 %	24,2 %	23,2 %	
Santé et bien-être	2 $	8 $	13 $	550,0 %
	0,1 %	0,3 %	0,4 %	
Aménagement, urbanisme et développement	144 $	160 $	260 $	80,6 %
	9,1 %	6,4 %	7,4 %	
Loisirs et culture	139 $	262 $	276 $	98,6 %
	8,7 %	10,5 %	7,8 %	
Frais de financement	129 $	64 $	160 $	24,0 %
	8,1 %	2,6 %	4,6 %	

Conclusion du volet 2

Ce second volet, qui reflète la diversité des situations minières et dont l'apport se révèle en définitive heuristique, pousse d'un cran l'analyse de la relation entre l'intensité du développement minier et les dépenses municipales d'un territoire donné. Trois cas de figure distincts impliquant des sites miniers urbains ou péri-urbains ont été exposés. Bien qu'aucun schéma (*pattern*) clair n'émerge, des observations parcellaires sont néanmoins susceptibles de paver la voie à des recherches subséquentes.

Reflétant une croissance minière durable et soutenue, le cas abitibien laisse entrevoir une possible concordance entre la valorisation des actifs miniers et la hausse des dépenses municipales. Comme il s'agit d'un pôle régional de services, Val-d'Or a principalement accru ses dépenses administratives et de loisirs, alors que Malartic a vu ses dépenses en transport croitre aux dépens de l'hygiène du milieu, dans les années suivant l'ouverture d'une mine à ciel ouvert.

Conclusion du volet 2 (suite)

Dans le second scénario de décroissance minière, c'est plutôt l'hygiène du milieu qui s'impose comme poste budgétaire principal. Par ailleurs, tant à Thetford Mines qu'à Val-des-Sources, les dépenses municipales semblent momentanément poussées à la hausse par l'effondrement la VIBM.

Enfin, le troisième cas de décollage industriel fait montre d'une croissance par palier de la valeur foncière minière. Cette dynamique, reflétant possiblement les étapes de construction du complexe minier, coïncide à certaines occasions avec une hausse des dépenses de transports.

Or, comme pour le premier volet, ces tendances doivent être interprétées avec prudence. Une modélisation plus approfondie des données demeure nécessaire pour accréditer ces différentes hypothèses de travail.



Discussion des résultats et implications pour la recherche et les politiques publiques

Discussion et implications

Bien que préliminaire et exploratoire, la présente étude donne néanmoins un ordre de grandeur de l'ampleur des coûts sociaux qui sont supportés par les principales localités minières du Québec. Il ressort en effet du volet 1 que les 12 villes où se concentrent 90% de la VIMB, ont des dépenses annuelles qui sont 16,5% supérieures à la moyenne des municipalités non-métropolitaines.

Cette situation, qui génère un manque à gagner important dans ces localités où les ressources financières sont contraintes par la faible densité de population, fut récemment décriée par les élus des principales régions minières [12]. Or, il nous semble au regard des données disponibles que de telles revendications gagneraient à se décentrer de l'unique question du partage des redevances minières, et à adopter une dimension davantage fiscale.

Discussion et implications (suite)

Plutôt que de représenter une contribution économique nette, il ressort en effet de l'analyse que la présence d'une industrie minière à proximité d'une municipalité est susceptible d'accroitre ses dépenses de fonctionnement. Les cas régionaux examinés lors du volet 2 suggèrent en effet que le développement minier pèse principalement sur les postes budgétaires du transport et de l'hygiène de milieu.

Cette hypothèse, qui nécessiterait des régressions statistiques plus approfondies, s'accorde avec une littérature foisonnante associant le développement minier à une utilisation plus intensive des réseaux routiers, des systèmes d'eau potable et des infrastructures de gestion des matières résiduelles [13]. L'actualité municipale des dernières années au Québec suggère par ailleurs que ces coûts additionnels ne sont jamais entièrement compensés par l'industrie [14].

Discussion et implications (suite)

Soulignons que les données financières analysées ne tiennent pas compte des dépenses de fonctionnement qui sont assumées par les MRC, pas plus qu'elles ne cernent le sous-investissement préventif qu'impose aux municipalités l'obligation légale de présenter un budget équilibré.

Il est donc probable que la présente étude sous-estime les coûts sociaux de l'activité minière. Des entretiens avec des administrateurs de localités minières permettraient d'obtenir une représentation plus complète de l'ampleur du phénomène.

Notes



Notes

[1] Voir notamment : Béland, G., *Acceptabilité sociale des mines dans la Vallée-de-l'Or : perceptions et facteurs d'influence*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2025.

[2] Au Québec, voir par exemple : Vérificateur général du Québec, *Développement et conservation du territoire nordique : Enjeux et particularités, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2024-2025*. Québec, 2025; Bureau d'audience publique sur l'environnement, *Rapport d'enquête et d'audience publique : Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée*. Québec, 2024 ; Brisson, G., et al. Une difficile prise en compte des changements sociaux en milieu minier nordique : le cas de Malartic (Québec). *Recherches sociographiques*, *58*(2), 2017, 387–413 ; Simard, M. et Brisson, C., Les vulnérabilités des villes minières nordiques : le cas de Schefferville au Québec. *Organisations & territoires*, 2016, *25*(1), 37 – 50.

[3] Drew, J., Edward, B. et Dirk, B. A square deal ? Mining costs , mining royalties and local government in New South Wales, Australia. *Resources Policy*, *55*, 2018, 113–122.

Notes (suite)

[4] Au Québec, il arrive que des mines exercent une forte influence économique sur des municipalités tout en étant situées à l'extérieur de leur juridiction. C'est le cas notamment des pôles de régionaux de services, où se concentrent la main-d'œuvre les aéroports, les équipementiers, etc. Le recours à des indicateurs élargies de développement miniers telle la VIBM est d'autant plus pertinente à l'ère de la généralisation du navettage aéroporté (*fly-in/fly-out*).

[5] Dans sa définition élargie, un cycle de vie minier comprend les étapes d'acquisition de droits miniers, de prospection et d'exploration, de même que les différentes phases d'aménagement, d'exploitation, de démantèlement et de restauration des complexes miniers. La notion de développement minier est employée dans la présente étude pour désigner l'ensemble de ces volets.

[6] On peut définir un bâtiment minier comme un une construction érigée sur un site minier.

Notes (suite)

[7] Bédard, S. et Pineault, É., Accumulation at the point of extraction: understanding contemporary capitalist dynamics in large-scale extraction illustrated by iron ore mining in Northern Quebec. *Studies in Political Economy / Recherches En Économie Politique*, 2023, 103(3), 195–221.

[8] Seules neuf municipalités administrent leur propre réseau d'électricité. Il s'agit de : Alma, Amos, Baie-Comeau, Coaticook, Joliette, Magog, Saguenay, Sherbrooke et Westmount.

[9] Voir Drew, J., *op. cit*.

[10] Voir par exemple : Métaux Torngat, *Diagnostic des besoins sociocommunautaires de Sept-Îles*, Avril 2026.

[11] Théroux, P., Début des activités à la mine d'or Lamaque. *Les Affaires*, avril 2019.

Notes (suite)

[12] Desbiens, D., Industrie minière : Les impacts du transport sur nos routes, *La Sentinelle*, 15 octobre 2024 ; Eau Secours, *Impacts des projets miniers sur l'eau. Guide de vulgarisation technique et législatif en vue de soutenir l'action citoyenne*. Montréal, 2024 ; Prévost, H., Il y a 20 fois plus de déchets miniers que domestiques produits au Québec, avance une coalition, *Radio-Canada*, 20 novembre 2018.

[13] Voir par exemple : Bergeron, M., L'Abitibi excédée par le colonialisme économique, *La Presse*, 7 septembre 2026 ; Busson M., Les Nord-Côtiers veulent davantage de retombées des redevances minières, *Le Nord Côtier*, 3 août 2026.

[14] Voir par exemple : Bordeleau, J.-L., Port-Cartier devant le Tribunal administratif contre ArcelorMittal, *Radio-Canada*, 9 avril 2019.

Annexe

Composition des charges municipales

Administration générale
Conseil
Application de la loi
Gestion financière et administrative
Greffe
Évaluation
Gestion du personnel
Autres

Sécurité publique
Police
Sécurité incendie
Sécurité civile
Autres

Transport
Réseau routier
Voirie municipale
Enlèvement de la neige
Éclairage des rues
Circulation et stationnement
Transport collectif
Transport en commun
Transport aérien
Transport par eau
Autres

Hygiène du milieu	
Eau et égout	Matières résiduelles
Approvisionnement et traitement de l'eau potable Réseau de distribution de l'eau potable Traitement des eaux usées Réseaux d'égout	Déchets domestiques et assimilés Collecte et transport Élimination Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport Tri et conditionnement Matières organiques Collecte et transport Traitement Matériaux secs Plan de gestion
Cours d'eau	Protection de l'environnement
Autres	

Composition des charges municipales (suite)

Aménagement, urbanisme et développement
Aménagement, urbanisme et zonage
Rénovation urbaine
Biens patrimoniaux Autres biens
Promotion et développement économique
Industries et commerces Tourisme
Autres

Loisirs et culture	
Activités récréatives	Activités culturelles
Centres communautaires Patinoires intérieures et extérieures Piscines, plages et ports de plaisance Parcs et terrains de jeux Parcs régionaux Expositions et foires Autres	Centres communautaires Bibliothèques Patrimoine Musées et centres d'exposition Autres ressources du patrimoine Autres

Réseau d'électricité

Frais de financement
Dette à long terme
Intérêts Autres frais
Autres frais de financement
Avantages sociaux futurs Autres



Institut de recherche en économie contemporaine
10555, Avenue de Bois-de-Boulogne,
CP 2006, Montréal (Québec) H4N 1L4
Site web : **irec.quebec**